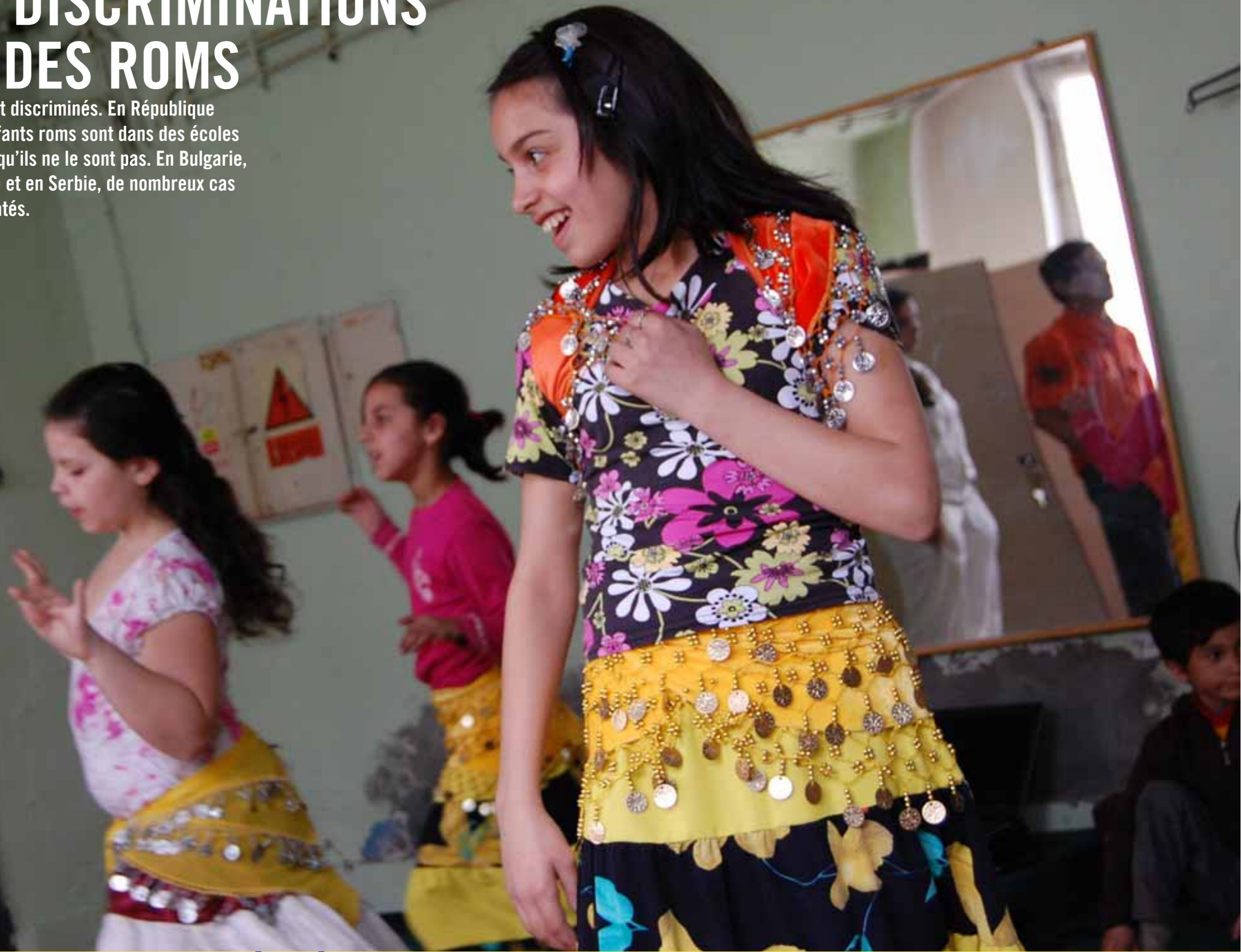


HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

Partout en Europe, les Roms sont discriminés. En République Tchèque et en Slovaquie, des enfants roms sont dans des écoles pour handicapés mentaux alors qu'ils ne le sont pas. En Bulgarie, en Grèce, en Italie, en Roumanie et en Serbie, de nombreux cas d'expulsions forcées sont constatés.



Répétition de la célébration de la Journée Internationale des Roms du 8 avril, dans une école où il n'y a que des enfants roms, en République Tchèque. ©AI

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL



SÉDENTAIRES OU NOMADES, LES ROMS SONT DISCRIMINÉS

Une attitude de rejet envers les Roms demeure dans la population majoritaire, malgré une sympathie qui peut s'exprimer par une valorisation folklorique de leur culture.

Tsiganes, Gitans, Bohémiens, Manouches... ? Depuis les années 1970, l'Union romani internationale parle de « Roms ». **Dans le monde**, les Roms seraient 20 millions. **En Europe**, il y a environ 12 à 15 millions de Roms. **En Belgique**, il y aurait 10 à 15 mille Roms. **Les Gens du voyage**, majoritairement non Roms, seraient environ 20 mille en Belgique. La grande majorité des Roms est sédentaire.

Communauté rom de langue hongroise, Miercurea Ciuc, Roumanie, mai 2009. © Zsuzsanna Ardó

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL





UN GÉNOCIDE LONGTEMPS « OUBLIÉ »

Les nazis, avec la collaboration des administrations sous l'occupation, ont assassiné entre 220.000 et 500.000 Tsiganes entre 1939 et 1945. L'organisation du génocide s'est appuyée sur des mesures discriminatoires dans les pays européens. Le génocide des Roms longtemps « oublié », l'a notamment été au procès de Nuremberg en 1946.

Photo de l'excellent film « Liberté » de Tony Gatlif, 2010. © Princes Production

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL





FUIR POUR NE PAS ÊTRE DISCRIMINÉ

À Tiszalock, en Hongrie, le 29 avril 2009, la famille est endeuillée après le meurtre de Jeno Koka, abattu devant chez lui. Les violences et les intimidations se répètent contre la population rom, estimée à 600.000 personnes en Hongrie. © AP/PA Photo/Bela Szandelszky

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL



LES COMMUNAUTÉS ROMS VEULENT FAIRE VALOIR LEURS DROITS

Des États d'Europe agissent au mépris des normes régionales et internationales en matière de droits humains, notamment celles de la Convention européenne des droits de l'Homme et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).



Marche de Roms à Chisinau pour
la Journée Internationale, en
Moldavie, 8 avril 2008.
© AP/PA Photo/John McConnico

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL





**RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE**
**LE DROIT À
L'ÉDUCATION
N'EST PAS
RESPECTÉ**

Des enfants roms jouent devant leur maison à Liberec, en République Tchèque, où ils sont discriminés dans l'éducation. Beaucoup vont à l'école pour handicapés mentaux, malgré une condamnation de ces pratiques par la Cour européenne de droits de l'Homme en 2007. ©AI

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





SLOVAQUIE


« L'ÉCOLE SPÉCIALE, C'EST L'ÉCOLE GITANE »

En Slovaquie, 80 % des enfants placés dans les écoles « spéciales » sont Roms. Conçus pour des enfants avec des handicaps mentaux légers, le programme scolaire y présente un écart de quatre ans par rapport aux écoles primaires générales. ©AI

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL





EXPULSION FORCÉE ? CONNAISSEZ VOS DROITS

L'expulsion forcée consiste à obliger des personnes à quitter contre leur volonté le domicile ou le terrain qu'elles occupent, sans aucune protection juridique ni autre garantie.

INFOS dans la brochure d'Amnesty International « Halte aux expulsions forcées de Roms en Europe. Le logement c'est un droit humain ».

Une femme rom tente de récupérer des parties de sa maison après sa démolition, à Belgrade, en Serbie, le 3 avril 2009. © AP Photo/Darko Vojinovic

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL



ROUMANIE PLACÉS PRÈS D'UNE STATION D'ÉPURATION

Des enfants roms de langue hongroise à Miercurea Ciuc, en Roumanie, le 13 mai 2009. Une centaine de Roms chassés en 2004 du centre ville ont été relogés près d'une station d'épuration, dans des préfabriqués métalliques surpeuplés aux sanitaires insuffisants. Ces cabanes sont mal isolées et en hiver il peut faire jusqu'à -25 °C. © Zsuzsanna Ardó

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL





ITALIE LE PLAN NOMADES VIOLE LE DROIT DES ROMS

Saitana Ahmetovitch (Nino) et sa famille, dans le camp de La Monachina, « toléré » par le Plan nomades en banlieue de Rome. Nino a 30 ans, il est rom, italien, et il a vécu toute sa vie dans des camps. Il a déjà subi des attaques au cocktail Molotov et a déjà été expulsé violemment par la police. Il lui est pratiquement impossible de trouver du travail. Le Plan nomades permet l'expulsion de milliers de Roms. Officiellement, au moins 1200 personnes, surtout des étrangers, seront probablement exclues du processus de relogement. ©AI

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL





BULGARIE

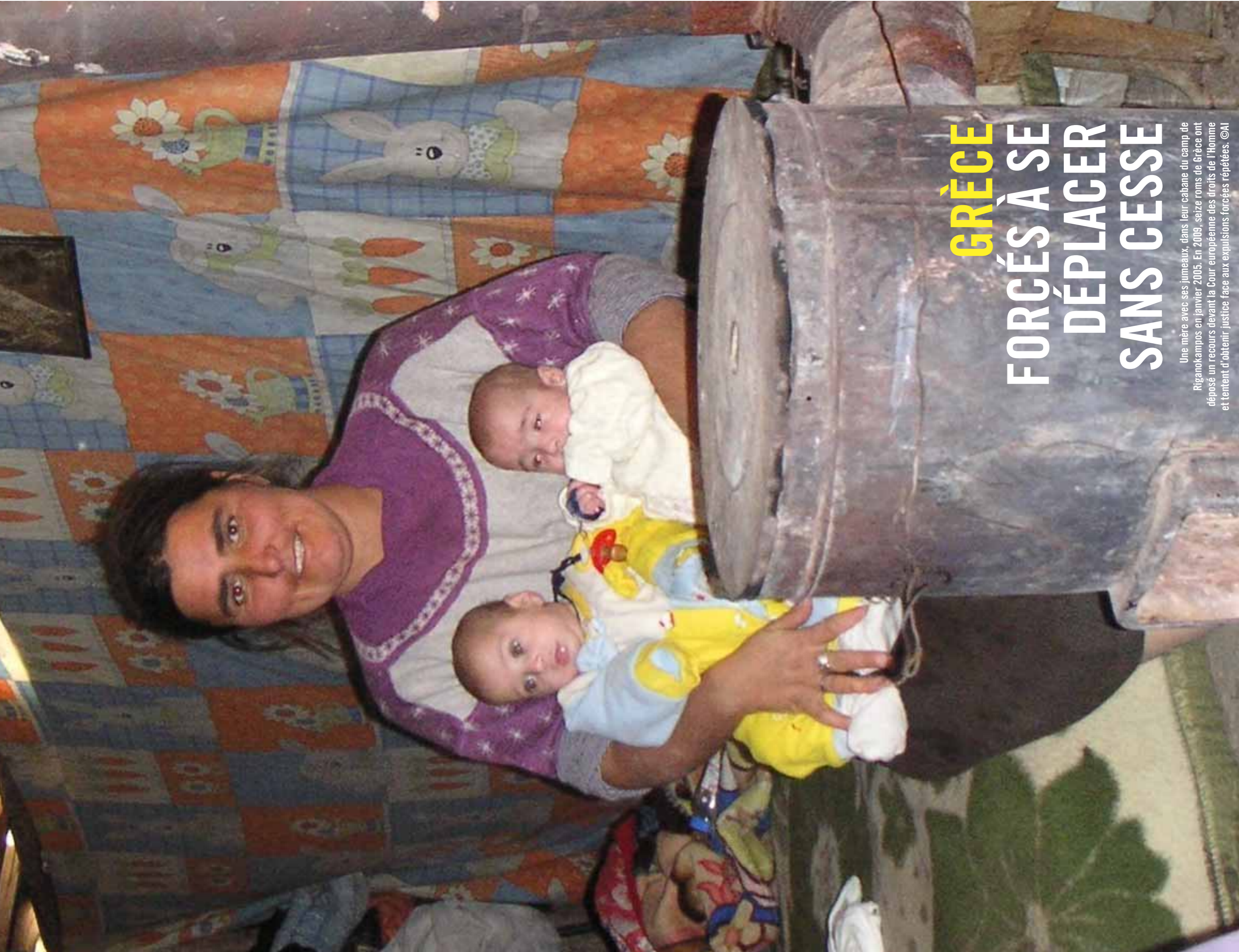
« MAINTENANT NOUS VIVONS ICI »

Une famille rom a trouvé un abri temporaire après que les autorités locales l'aient expulsé de force de leur logement, qu'ils ont aussi démoli, dans le campement de Gorno Ezerovo à Bourgas, en Bulgarie, le 10 septembre 2009. © Daniela Mihaylova/EOA

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





GRÈCE FORCÉS À SE DÉPLACER SANS CESSER

Une mère avec ses jumeaux, dans leur cabane du camp de Riganokampos en janvier 2005. En 2009, seize roms de Grèce ont déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme et tentent d'obtenir justice face aux expulsions forcées répétées. ©AI

**HALTE AUX DISCRIMINATIONS
À L'ÉGARD DES ROMS**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





SERBIE

LE DROIT AU LOGEMENT BAFOUÉ

Smiljana et sa petite-fille, en février 2010, préoccupées par la menace d'une expulsion forcée. En 2009, les autorités serbes ont expulsé de force 250 Roms d'un campement. Les habitants du quartier où les Roms ont été relogés ont tenté de mettre le feu aux conteneurs où ils allaient vivre, afin d'empêcher les Roms de s'y installer. ©AI

HALTE AUX DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES ROMS

AMNESTY
INTERNATIONAL

